L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1874. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à l'entrepôt Nos. 20 et 22 rue d'Orléans—articles divers.
Par M. Roger & Co, aux Nos 41 & 43 de la rue Decatur—bottes, souliers et brodequins.
Par Hoffman, Marks & Co, aux Nos 41 de la rue de Chartres. — Bottes, souliers et brodequins: un bel assortiment d'habillements.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procèdera aujourd'hui à 10½ heures A. M., à son entrepôt Nos 20 et 22 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de marchandises sèches, &c., &c.

SPECTACLES.

Mardi 3 novembre 1874.
ACADEMIE.—L'enfant du régiment et Hearts... Bed no Heart, sous les auspices du Ladies Crescent City Relief Association.
GLOBE.—Black Eyed Susan, avec les Worrell.

L'élection.

Le dépouillement officiel des votes donnés dans l'élection d'hier, exigeant un temps assez long et ne devant être terminé qu'aujourd'hui dans beaucoup de bureaux, nous ne pouvons apprécier les résultats de l'élection d'hier que sur les renseignements particuliers provenant des notes tenues pendant la durée du scrutin.

A huit heures hier soir, on évaluait la majorité du parti démocrate-conservateur dans la paroisse d'Orléans, à plus de quinze mille voix. Sans les fraudes pratiquées par les radicaux et les entraves de toute nature que certains enregistreurs de wards ont apportées à la révision des listes, cette majorité eût dû être encore plus forte, car un grand nombre de gens de couleur ont voté hier avec les démocrates conservateurs.

Ce changement de front d'une partie importante de la population de couleur est le fait notable de l'élection d'hier. Jusqu'à présent, il n'y avait eu, à la Nouvelle-Orléans, dans les élections précédentes, que des exemples isolés de gens de couleur votant avec les démocrates. Cette fois, il y a eu un mouvement marqué qui indique que le charme fatal qui avait tenu toute la population de couleur en masse sous le joug des meneurs radicaux, est rompu. La débandade de cette armée si disciplinée jusqu'ici est commencée et elle ne s'arrêtera plus. Les aventuriers qui se croyaient les maîtres de la Louisiane, ne pourront plus calculer leurs forces électorales d'après les statistiques du recensement, sous prétexte que le vote des gens de couleur est leur chose et leur appartient.

Tout en félicitant les conservateurs du succès et de l'empressement qu'ils ont mis à voter, nous ne devons donc pas oublier de complimenter les gens de couleur qui se sont affranchis d'un joug dont ils étaient dupes; et qui ont voté librement, en ne consultant que l'intérêt général et le bien de l'État.

Nous espérons que cette tendance sera encouragée et qu'à la prochaine élection, le vote radical, à la Nouvelle-Orléans, sera réduit à une infime minorité.

Pendant les douze heures qu'ont duré les opérations électorales la paix publique n'a pas été troublée et le seul obstacle mis à l'exercice du droit de vote pour quelques électeurs, est venu du fait des enregistreurs et commissaires du parti radical.

Les nouvelles des paroisses sont encore trop incomplètes pour que nous puissions nous former une idée du résultat hors de la ville. Mais tout nous porte à croire que, dans les campagnes, comme à la Nouvelle-Orléans, beaucoup de gens de couleur auront voté soit pour les candidatures conservatrices, soit pour des candidatures de compromis, et qu'en somme, les radicaux seront battus pour la nomination de trésorier, et pour la majorité des nominations congressionnelles et législatives. Nous devons cependant, attendre de plus amples informations avant de chanter victoire, car nous ne savons à quelles machinations les radicaux ont pu avoir recours dans certaines parties de l'État pour fausser l'élection ou pour fournir des prétextes au Bureau des retours pour annuler les votes de certains précincts.

Jusqu'à présent, nous ne connaissons que des nouvelles encourageantes et nous attendons avec confiance les rapports des autres parties de l'État.

Le bureau des retours est, certainement, investi de pouvoirs exorbitants et il se compose d'hommes sur l'impartialité desquels nous ne pouvons faire aucun fonds. Mais nous l'avons dit, et, d'après les résultats connus, la victoire appartient légitimement aux conservateurs, le peuple de la Louisiane est fermement résolu à faire respecter sa volonté et à ne pas supporter un second escamotage électoral semblable à celui de 1872.

Les membres du bureau des retours se mettraient donc hors la loi et se feraient considérer comme des ennemis publics s'ils essayaient, par des actes iniques, de renverser l'expression de la volonté populaire.

Les assistants-enregistreurs qui, par esprit de parti, ont entravé l'exercice des droits des électeurs, doivent être rigoureusement poursuivis par toutes les voies possibles, criminelles et civiles. Il faut que chaque citoyen qui a été privé de son droit de vote par le fait de l'un d'eux, se fasse un devoir de le poursuivre sans relâche et de lui demander compte de sa conduite, et il faut que les comités en fassent autant pour apprendre à ces hommes qu'ils n'auront pas pu se jouer impunément des droits de leurs concitoyens.

Quant aux cinq membres du Bureau des retours, c'est à eux à voir s'ils veulent se mettre en guerre avec leur conscience d'abord et ensuite avec tout un peuple. Nous ignorons par quels moyens légaux on peut les atteindre, mais ce que nous savons et ce qui tombe sous le sens, c'est qu'il n'est pas plus permis de voler une élection que le contenu d'un coffre-fort. Celui qui vole un coffre-fort ne fait de tort qu'à un particulier, celui qui vole une élection lèse un peuple tout entier, et un peuple ne saurait avoir moins de droit qu'un individu de se défendre et de se protéger contre le vol.

Mais attendons la fin. Les meneurs radicaux sont, sans doute, devenus sages, et nous devons supposer, jusqu'à preuve du contraire, que les choses suivront un cours régulier et satisfaisant.

Dans notre prochain numéro, nous serons en mesure de donner non seulement les résultats de la ville, mais encore une partie des rapports des paroisses.

VOL ÉLECTORAL.—L'enregistreur d'État a reçu hier une dépêche qui lui annonce qu'hier matin les livres d'enregistrement et les boîtes de scrutin de la paroisse Union, ont été volés. Les conservateurs ayant une majorité bien décidée dans cette paroisse, il est clair que le vol n'a pu être commis que dans l'intérêt des radicaux.

L'ÉLECTION PROMISE A L'AVANCE.—Le *Herald* publie la dépêche suivante:

"Washington, 28 octobre 1874.—Des avis de la Nouvelle-Orléans reçus dans les cercles officiels, annonce que l'État sera certainement emporté par les républicains."

Kellogg était donc bien sûr de ses enregistreurs et de son Bureau des retours!

LES VINS DE BORDEAUX ADMIS EN FRANCHISE.—La république des États-Unis devrait bien suivre l'exemple de celle de Venezuela, sur l'abondance du vin est le meilleur préservatif contre l'ivresse alcoolique.

Le ministre de l'agriculture et du commerce fait publier l'avis suivant:

On écrit de Caracas qu'une nouvelle loi de douane votée par le Congrès vénézuélien a affranchi les vins de Bordeaux de tous droits à leur importation au Venezuela, et que le président de cette république a autorisé l'application de ce nouveau régime à partir du 19 août 1874, bien que la loi précitée n'ait pas encore été promulguée.

ASSASSINAT PAR DES NÈGRES A PASCAGOULA.—Un jeune homme nommé Langley, qui tenait un petit magasin à Moss Point, sur la rivière au Chien, près de Pascagoula, a été assassiné par trois nègres, Chas. Cannady, Levi Grandberry et Varner, qui l'ont assommé à coups de baton pour s'emparer de l'argent qu'ils croyaient trouver dans le magasin. Cannady a été arrêté et on est à la poursuite des deux autres meurtriers. La population blanche et noire est très irritée. Le père de Langley qui était en voyage est revenu et n'a appris la mort de son fils qu'en arrivant.

ENCORE DES TROUBLES EN LOUISIANE!—Depuis que des arrangements ont eu lieu entre le gouvernement de Kellogg et celui de McEnery, on a cru qu'il y aurait du calme au moins jusqu'à l'élection, mais il y a maintenant une plus grande agitation que jamais et sur un sujet différent—ce sujet étant le prochain tirage de la bibliothèque du Kentucky, au concert-loterie du 30 novembre. Tout le monde en Louisiane veut avoir un ticket et une chance dans cette fameuse loterie qui offre des prix si riches, et l'excitation et la presse excèdent tout ce qu'on a jamais vu dans l'Etat.

L'Enregistrement.

Les derniers rapports de la ville et de toutes les paroisses portent le total des électeurs enregistrés dans l'Etat à 157,739, dont 83,496 de couleur et 74,243 blancs, ce qui donne une majorité aux gens de couleur de 9253.

Voici des statistiques sur les districts sénatoriaux dans lesquels des élections ont eu lieu hier:

District	blancs	de couleur	Majorité
Premier District	8387	4929	Majorité blanche....3458
Second District	6013	3407	Majorité blanche....2606
Troisième District	6016	4632	Majorité blanche....1384
Quatrième District	5343	1602	Majorité blanche....3741
Cinquième District	1481	3378	Majorité de couleur..1897
Sixième District	4011	8058	Majorité de couleur..4047
Septième District	1649	5164	Majorité de couleur..3515
Huitième District	4939	5412	Majorité de couleur.. 473
Dixième District	5706	4188	Majorité blanche....1518
Douzième District	2070	4216	Majorité de couleur..2146
Treizième District	1587	2867	Majorité de couleur..1280
Quatorzième District	3146	5325	Majorité de couleur..2179
Quinzième District	1605	3844	Majorité de couleur..2239
Dix-septième District	1663	4348	Majorité de couleur..2685
Vingtième District	3538	3973	Majorité de couleur.. 435
Vingt-deuxième District	3084	3046	Majorité blanche.... 38

De ce qui précède il résulterait que les blancs ont des majorités dans 6 districts et les gens de couleur dans 10.

Les districts où il n'y a pas eu d'élection pour sénateurs sont le 9e, le 11e, le 16e, le 18e, le 19e, le 21e, le 23 et le 24e.

Les élections du 3 novembre.

Nous donnons ci-dessous la liste des Etats dans lesquels des élections doivent avoir lieu pour le Congrès prochain (44e Congrès) avec l'indication des opinions des membres actuels:

Etats	Dém.	Rép	Total
Alabama	3	5	8
Arkansas	1	3	4
Delaware		1	1
Floride		2	2
Georgie	6	3	9
Illinois	5	14	19
Kansas		3	3
Kentucky	10		10
Louisiane	0	6	6
Maryland	4	2	6
Massachusetts		11	11
Michigan		9	9
Minnesota		3	3
Missouri	9	4	13
Nevada	1		1
New-Jersey	1	6	7
New-York	10	23	33
Pennsylvania	6	21	27
Rhode Island	6	2	2
South Carolina		5	5
Tennessee	3	7	10
Texas	6		6
Virginia	4	5	9
Wisconsin	2	6	8
	70	142	212

Les Etats dans lesquels des élections ont déjà eu lieu sont représentés comme suit:

Etats	Congrès actuel Démo	Congrès actuel Rép	Prochain Congrès Dém	Prochain Congrès Rép
Indiana	3	10	8	5
Iowa		9	1	8
Maine		5	..	5
Nebraska		1	..	1
N. Carolina	5	3	7	1
Ohio	7	13	13	7
Oregon		1	1	..
Vermont		3	..	3
O-Virginie	2	1	3	..
	17	40	33	30

La Californie, le Connecticut, le Mississippi et le New Hampshire n'ont leurs élections pour le 44ème Congrès qu'en 1875; ils éliront 17 représentants, ce qui complètera le chiffre de 292 membres pour le 44ème Congrès.

DOUBLE EXÉCUTION—On lit dans le *Bien public* du 16:

"Mardi matin, les condamnés Moreau et Boudas ont été exécutés, place de la Roquette.

Boudas, mais surtout Moreau sont *bien morts*, comme disent les *afficionados* de ce genre de spectacle. Ils ont protesté de leur innocence, et le second a pris à témoin la foule qu'il avait été injustement condamné. Ces protestations, pour qui sait avec quelle liberté les accusés sont défendus en France devant les jurys criminels, ne sont pas de nature à troubler beaucoup les esprits. Il a fallu, pour que l'affaire Lesurques se produisit telle qu'elle s'est produite en réalité,—et cette réalité n'a que peu de rapports avec le drame populaire—des circonstances uniques dans un temps tout à fait troublé. Il est probable que Boudas et Moreau ont cherché à puiser dans une "attitude" le ressort et l'énergie dont ils avaient besoin pour mourir bravement. Aussitôt qu'il se sent regardé, l'homme (le Parisien surtout), devient aisément comédien. Il improvise un rôle, et, jusque dans l'ignominie, il montre parfois de la grandeur. Néron n'est pas le seul à dire: *Qualis artifex pereo!*

Cette double exécution, marquée par un incident pénible, a provoqué une vive émotion à Paris. C'est un pas nouveau fait vers l'exécution des criminels dans l'intérieur des prisons. Une fois de plus, par l'attitude et la composition de la foule, on a pu constater que les sanglantes représailles n'étaient un exemple pour personne, pouvaient être une excitation au crime pour quelques-uns. En Espagne quand on met le condamné en chapelle, quand les cloches sonnent le glas, quand les longues processions de pénitents parcourent les rues le jour du supplice, invitant la ville entière à prier pour l'âme du condamné, c'est grâce à un sentiment de terreur religieuse qu'une leçon peut être donnée à la foule. A Paris, ce sentiment n'existe pas. Presque autour de l'échafaud, —le *Figaro* s'en est indigné et nous applaudissons au blâme qu'il adresse à l'administration à ce sujet—on débitait une inepte et ignoble complainte......"

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Après l'élection qui vient d'avoir lieu, l'évènement de la semaine va être l'ouverture de l'Opéra. Nous avons déjà dit que la compagnie amenée par M. Canonge faisait ses débuts jeudi, par le "Trouvère," et nous avons nommé les deux fortes chanteuses, Mlle Vercken et Mme Téoni, le ténor, M. Chelli, le baryton, M. Mério et la basse chantante, M. de Greef. Mais nous avons oublié de dire qu'au cinquième tableau, celui du camp, le public ferait connaissance avec Mlle Stickel, première danseuse, et M. Mamert-Bibeyran, premier danseur et maître de ballet, dans un pas de deux, composé par ce dernier.

LA FÊTE DES MORTS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Un jeune poète Louisianais, monsieur C. C. T. nous envoie une pièce de vers portant ce titre et dédiée aux martyrs du 14 septembre. Ce morceau est inspiré par les sentiments patriotiques les plus louables, mais nous sommes revenus à notre règle de ne pas insérer de poésies et nous regrettons de ne pouvoir faire exception pour celle-ci. Nous remercions notre jeune concitoyen de son gracieux envoi.

JOURNAUX DU MEXIQUE.—Nous avons reçu hier par la malle nos journaux de Mexico et de Vera-Cruz, et nous devons à l'obligeance de M. J. W. Bensell, subrécargue du steamer *City of Mexico*, arrivé hier, un exemplaire du journal *The Two Republics*.

☞ Quand on peut si facilement se procurer le "Baume Pectoral aux Navets Indiens," que prépare et vend M. B. Laplace, pharmacien, rue des Champs-Elysées, Nos 23 et 25, on ne devrait pas rester un jour sous l'action désagréable de la toux, du rhume ou de l'asthme. Les irritations de la gorge et des poumons cèdent aussi immédiatement à l'usage de ce fameux baume.

CONFITURES FRANÇAISES.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de la maison Solari & Son, rue Royale 45, qui vient de recevoir un assortiment de comestibles des plus rares et des plus fins. Nous citerons des confitures françaises, des biscuits de Rheims, des jambons de Westphalie, des raisins de Malaga, du miel de Californie, des asperges françaises, et aussi des vins du Rhin, du curaçao, des confitures des shakers, etc., etc.

CIGARES DE LA HAVANE.—Les amateurs fumeurs de cigares de première classe de la Havane, verront par l'avis de F. A. Gonzales et Bro., que le premier envoi de la NOUVELLE MARQUE de cigares "La Majagua" vient d'être retiré de la Douane. Ces cigares sont fabriqués du célèbre tabac de "La Vega, La Majagua" de Vuelta Abajo et sont offerts à vendre au détail et en gros, au gré des acheteurs.

LA FABRICATION DU SUCRE.

Nous appelons l'attention des habitants sucriers sur l'extrait suivant d'un compte rendu de la séance de l'Académie des Sciences du 5 octobre:

Pendant la dernière campagne sucrière, M. E.-J. Maumené a eu l'occasion d'assister à un développement extraordinaire de vapeurs rouges, au moment où les pompes à air de l'appareil pour la cuite entraient en fonctions. Comme les jus de betteraves contiennent généralement une proportion notable d'azotates, il est évident que c'est la décomposition de ces sels qui donne lieu à l'accident en question. Sous quelle influence les azotates sont-ils décomposés? La question est intéressante, car si l'action est due au sucre, il éprouve lui-même une altération qui donne lieu à un déchet. Tandis que si l'action est due à une autre cause, la vapeur rouge provient de la destruction réciproque de deux substances nuisibles. Par conséquent, il en résulte une amélioration des jus, sirops, etc.

M. Maumené a reconnu que les azotates de potasse, de soude, de chaux et de magnésie sont sans influence, mais qu'il n'en est pas de même de l'azotate d'ammoniaque. C'est l'une des causes les plus actives de la coloration des masses cuites et de la mélassification.

Pour remédier à cette cause d'altération, M. Maumené donne les conseils suivants aux fabricants: prolonger les défécations jusqu'au dégagement complet de l'ammoniaque par l'influence de la chaux; conserver les jus chaulés pendant un certain temps; les jus conservés, même pendant vingt-quatre heures seulement, font d'un travail beaucoup plus facile. C'est une raison de plus pour songer sérieusement à la conservation prolongée du jus. La dépense de construction des citernes ou magasins à parois métalliques devient chaque jour moins effrayante, en raison des bénéfices qu'elle peut procurer.

Sous ce titre, *Enfant dévoré par un loup*, nous lisons dans la *Charente*, du 7.

"Avant hier, vers deux heures et demie, à La Rochette, canton, de La Rochefoucauld, une petite fille de 10 ans, du nom de Marie Favraud, était occupée, avec un petit garçon de son âge, à cueillir des glands sur la lisière d'un bois. L'enfant était monté sur un arbre pour faire tomber les glands, et Marie Favraud les ramassait, lorsque soudain un loup apparaît. Ce loup, avant que la malheureuse Marie Favraud puisse appeler au secours, se précipite sur elle, et, prompt comme l'éclair, lui fait à la gorge une entaille profonde et lui broie la tête dans ses énormes mâchoires.

Aux cris poussés par l'enfant qui était sur l'arbre, le sieur Texier, qui travaillait à trois cents mètres de là, accourt en toute hâte.

"Alors se passa une scène affreuse. Le corps de la pauvre Marie Favraud, complètement mutilé et tout ensanglanté, reposait sur l'herbe, et le loup le lacérait de ses griffes. Mais quand le fauve aperçut Jean Texier, il laissa sa victime et se précipita sur le nouvel arrivant.

"Texier le reçut de pied ferme, et, étreignant fortement le loup à la gorge, réussit à le coucher sous lui.—La lutte—détail horrible—dura *près de vingt minutes*.

"Quand Texier eut réussi à maintenir le loup sous lui, son bras était tout ensanglanté par une affreuse morsure. Il tenait l'animal sous lui; mais l'animal, qui tenait le bras de Texier dans ses crocs, ne le lâchait pas. On voit de là l'épouvantable position du brave Texier.

"Le loup avait été jeté à terre par un violent coup de pied, mais il disposait encore de toutes ses forces, et il n'était pas blessé. C'est alors que le sieur Fontroubade, âgé de vingt-huit ans, vint à l'aide de Texier; là, à coups de pieds et à coups de poings, ils mirent hors de combat, eux deux, le redoutable animal, qui expira bientôt sous leurs coups multipliés.

"Dans la lutte, Texier n'avait pas reçu moins de vingt-deux blessures graves; Fontroubade en a été quitte pour une blessure à un doigt.

"Quant au cadavre de la pauvre Marie Favraud, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on lui a rendu les derniers devoirs dans le cimetière de sa commune, au milieu de l'émotion de tous les habitants, touchés d'une mort si inattendue et si navrante.

1.

Preuve Indisputable.—St-Elmo, Ill., 6 juillet 1874.—R. V. Pierce, D. M. Buffalo, New-York: Je désire attester aussi les qualités curatives merveilleuses de votre Alt. Ext.....ou "Golden Medical Discovery." J'ai pris un grand intérêt dans cette médecine, depuis que j'en ai usé pour la première fois. J'étais affecté de dyspepsie; j'avais le foie dérangé et j'éprouvais comme une parfaite prostration du système nerveux. Le "Discovery" a effectué chez moi une cure si prompte et si complète qu'elle me parait magique, et depuis lors nous en avons toujours une bouteille à la main à moins que les "Purgative Pellets." On a ainsi une médecine de famille, sûre et sûre et toujours prêt à vous rendre service gratuitement. Nous n'avons jamais eu de docteur à la maison depuis que nous connaissons votre "Pellets" et votre "Discovery." J'en ai recommandé l'usage dans plusieurs cas graves et compliqués, et ils n'ont jamais manqué de produire le plus salutaire effet. Je mentionnerai seulement un de ces cas, bien que j'en puisse citer des douzaines. Henry Koster, marchand de meubles de cette ville, était dans le plus pitoyable état qu'on pût voir. Sa figure était enflée, hideuse de forme. On y voyait des éruptions écailleuses qui s'étendaient sur le corps entièrement couvert de taches. Bien de ce qu'il avait fait jusqu'alors ne lui avait été utile. Je l'engageai finalement à essayer de quelques bouteilles de "Golden Medical Discovery" et des "Pellets" conformément, en lui donnant l'assurance qu'il s'en trouverait bien. Il suit mon conseil depuis environ six semaines, prenant deux Pellets chaque nuit pendant une semaine et et suite une chaque nuit, et le Discovery suivant la prescription. Le résultat est qu'aujourd'hui la peau est parfaitement unie et toutes les éruptions arrêtées ou entièrement disparues. Il a été complètement guéri. Je vous avais confondu l'habileté de nos meilleurs médecins. MM. Dunsford & Co., droguistes de cette ville, vendent beaucoup de vos remèdes, et la demande accroît constamment, ce qui est tout simple puisqu'ils donnent satisfaction parfaite en tout cas.

Nov—M T S

Nouvelles des paroisses.

On trouvera dans nos dépêches télégraphiques des nouvelles de diverses paroisses, où le parti démocrate conservateur l'a emporté. La Nouvelle Ibérie donne 250 voix de majorité, St-Martin 300, la paroisse Ste-Hélène de 300 à 500; les paroisses Washington et Livingston donnent aussi des majorités.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les cimetières la Toussaint.

Le 1er novembre, jour consacré aux morts, a ramené comme de coutume la foule dans les cimetières de la Nouvelle-Orléans. L'indifférence y côtoyait la douleur vraie, la banale curiosité s'y exhibait à côté du recueillement pieux et de la poignante tristesse.

La visite des cimetières, le jour de la Toussaint, est pour les uns l'accomplissement d'un devoir sacré; pour d'autres, un but de promenade, une distraction et un spectacle. Des groupes animés passent la revue des tombeaux et s'éloignent rapidement, tandis que, çà et là, au pied d'un marbre funèbre, un sanglot étouffé s'éteint dans le bruit d'une conversation voisine.

Nous avons remarqué cette année peu d'étrangers parmi les visiteurs des cimetières. Il n'en est encore arrivé qu'un petit nombre, sans doute à cause de l'élection du 3 novembre; ils reviendront après le scrutin.

Les tombeaux étaient ornés très sobrement: quelques couronnes, de simples guirlandes, rien de plus; mais tous les monuments avaient été repeints et brillaient de fraîcheur.

Au pieds des mausolées érigés par nos sociétés de bienfaisance, ainsi qu'aux portes de chaque cimetière, on quêtait pour les orphelins. La Société Union Española a recueilli $163 05 qu'elle versera entre les mains des directeurs de l'Asile des orphelins de Ste Marie, du 3ème district. Le chiffre des offrandes reçues par les autres sociétés ne nous est pas encore connu.

Une foule pieuse et recueillie s'est portée de bonne heure vers les tombes de nos martyrs du 14 septembre et les a couvertes d'immortelles et de fleurs. Les mêmes hommages ont été rendus au Tombeau des Confédérés dans le cimetière de Greenwood et à la fosse qui renferme, dans le cimetière du Bayou, les restes du regretté Père Turgis dont la mémoire restera chère aux Louisianais qui ont admiré son héroïsme et son dévouement sur les champs de bataille pendant la guerre de sécession.

Vers les 6 heures du soir, la multitude qui, depuis le matin, envahissait les différents cimetières s'est lentement écoulée par toutes les avenues qui y conduisent.

L'ÉLECTION D'HIER.

Une grande majorité démocratique à la Nouvelle-Orléans.

L'élection a eu lieu sans désordre hier, malgré les efforts des radicaux, dans certains wards, pour susciter des troubles.

Il y a bien eu, par ci, par là, quelques querelles individuelles, mais elles n'ont pas eu la moindre conséquence. Jamais pourtant autant de fraudes n'avaient été commises dans l'enregistrement et il en résulte, ainsi que le comptaient les radicaux, que plusieurs milliers de votes donnés au parti conservateur n'ont été reçus par les superviseurs d'État qu'accompagnés d'affidavits.

Un nombre considérable d'hommes de couleur ont voté le ticket conservateur, cependant, et malgré les manœuvres des commissaires de Packard et de Kellogg, la ville donnera, sans doute, une majorité de quinze mille voix au parti conservateur.

Nous avons lieu d'espérer que nous l'emporterons dans tous les wards, grâce aux nombreuses accessions des hommes de couleur.

Les plus forts wards démocratiques sont le premier, le deuxième, le cinquième, dixième, onzième et neuvième; le quatrième, sixième et huitième ont aussi une majorité très respectable, ainsi que le douzième; et, le troisième, septième, treizième, quatorzième et quinzième qui ont toujours été douteux ne resteront pas en arrière cette année.

Il était impossible jusqu'à une heure avancée hier soir d'avoir les retours officiels des wards. Les votes, comme on le sait, ont été comptés aux polls, ce qui a occupé la plus grande partie de la nuit.

Après le dépouillement du scrutin, la loi ordonne que les boîtes soient transportées à la Première Cour de District. Les radicaux, cependant, ont jugé convenable de les faire transporter à la Cour Criminelle Supérieure, sous le prétexte que lorsque la loi a été adoptée la dite Cour Criminelle Supérieure n'avait pas encore été créée.

Les conservateurs, désireux de faire toutes les concessions pour maintenir l'ordre, n'ont pas fait d'objection.

Dans le cinquième ward, le nommé Larrieux, l'assistant-enregistreur d'Etat, qui a fait tout au monde pour entraver les votants conservateurs, a *exigé* que les boîtes fussent apportées à son bureau d'abord avant d'aller à la Cour Criminelle Supérieure. Les conservateurs ont encore cédé sur ce point.

Nous sommes heureux d'annoncer en terminant cet article que le plan des radicaux a tout à fait échoué. Ils n'ont pas le moindre prétexte pour crier à l'intimidation, et ils ont été complètement battus.

LA POLITIQUE RADICALE DANS LE 3ème WARD.

Un nègre en blesse un autre parce qu'il a voté le ticket démocratique.

Les seuls désordres qui aient eu lieu en ville pendant l'élection d'hier ont été occasionnés par les nègres et les radicaux.

Dans le troisième ward, le sieur Montaldo, l'un des superviseurs de l'État, a commencé par faire beaucoup d'embarras, mais comme il a vu, à l'attitude ferme et énergique des citoyens, qu'il ne réussirait ni à les intimider, ni à créer une émeute, et il a fini par se calmer.

Vers onze heures, un homme de couleur du nom de Bill Johnson ayant voté le ticket démocratique conservateur comme beaucoup d'hommes de sa race a été suivi par un nègre radical de la clique de Kellogg comme il quittait les polls. Arrivé rue Julie, le misérable a tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur celui qu'il avait choisi pour sa victime.

Le malheureux a été atteint au pied et quelques personnes l'ont transporté au bureau du *Bulletin*, où les premiers soins lui ont été donnés.

Le bandit n'a pas été arrêté, mais on le connait et il faudra bien que la police ait son cours.

Ceci donne une idée de la politique radicale à l'égard des hommes de couleur. Ils procèdent par l'intimidation et, comme on le voit, par l'assassinat.

Si un blanc eût tiré un coup de pistolet sur un nègre, pendant l'élection d'hier, on n'eût pas manqué de crier aux kukiux, à l'émeute, etc., et les troupes des Etats-Unis eussent été appelées en toute hâte pour maintenir la paix, sans compter que l'élection eût été annulée.

Un nègre ayant fait feu sur un autre nègre parce qu'il était démocrate, le maréchal Packard n'aura garde de souffler mot.

Cet acte de violence, cependant n'a pas empêché un grand nombre d'hommes de couleur du 3ème ward de voter pour la liste des candidatures démocratiques.

C'est la punition des chevaliers de la besace dont nous espérons pouvoir bientôt nous débarrasser.

Dévouement des patriotes.

Un certain nombre de citoyens pris parmi les électeurs de chaque ward, ont fait hier aux différents polls un service excessivement pénible, celui de veiller au maintien de l'ordre et de la paix et de surveiller les opérations du vote et du dépouillement du scrutin. La communauté leur doit des remerciements pour le zèle patriotique et le dévouement dont ils ont fait preuve dans cette circonstance. Commencée à six heures du matin, hier, cette faction a dû se prolonger toute la nuit et elle pourrait se prolonger encore une partie de la journée. Nous suggérons donc aux citoyens de bonne volonté d'aller se rapporter soit au club mère de leur ward, soit aux polls pour relever ceux des surveillants qui ont besoin de repos.

Donnant l'exemple.

Hier matin, les votants qui se pressaient aux abords du poll No 2 du sixième ward, rue de l'Hôpital, ont ouvert leurs rangs pour faire place à un vénérable archevêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr. Perché, qui venait, accompagné de son vicaire-général, l'abbé Raymond, remplir son devoir de citoyen. Prenant un bulletin de vote du parti démocrate-conservateur, Mgr. Perché, a dit; c'est là le bon bulletin, et il l'a mis dans l'urne; son vicaire a voté après lui. Cet épisode a vivement impressionné les assistants.

Les troupes des Etats-Unis.

Le *Republican*, dans son numéro de dimanche, annonçait que les troupes des Etats-Unis occupaient les différentes stations de police et les points centraux de chaque ward. Il parait que le général Emory n'a pas accepté le plan de campagne de ce vertueux journal, car les troupes étaient consignées hier dans leurs casernes, sauf une compagnie qui occupait, comme d'habitude, la maison d'Etat, et deux compagnies stationnées dans l'intérieur de la Douane et qui occupaient le local de la Cour du juge Durell. La justice fédérale se trouvait ainsi remplacée par les baïonnettes. Les chefs radicaux renfermés dans la Douane avaient éprouvé le besoin de se sentir rassurés par le déploiement de forces militaires autour d'eux.

Meurtre.

Hier, vers midi et demi, une querelle s'est élevée rue Rousseau, entre Seconde et Troisième, entre un homme nommé John Keegan et un jeune homme de 18 ans nommé Willie Burke. Ce dernier a tiré un revolver et a fait feu trois fois sur Keegan qui, atteint dans le dos, est tombé mort. La querelle est venue d'une discussion sur une transaction particulière complètement étrangère à la politique. Burke s'est enfui en prenant les chars qui conduisent vers le bas de la ville.

Le coroner a été notifié.

Querelle et coups de feu.

Hier, vers trois heures après midi, une difficulté s'est élevée, coin des rues Craps et Mandeville, entre un blanc et un homme de couleur, dont les noms sont restés inconnus. Le blanc, dit le rapport de police, a tiré trois fois sur l'homme de couleur mais sans l'atteindre.

Incendie.

Hier soir, à onze heures, l'alarme a été donnée de la boîte 614. Le feu avait pris dans un hangard contenant des douves, tenu par MM. Noel et Lambeau et situé au coin des rues Mazant et Levée. La perte est couverte par une assurance dont nous n'avons pu apprendre le montant.

Hôpital de Charité.

Il résulte du relevé fait par M. A. Johnson, commis de l'Hôpital de Charité, qu'il a été admis dans cet établissement, pendant le mois d'octobre, 538 malades, dont 301 étrangers et 237 Américains. Ce total de 538 se subdivise encore ainsi: hommes, 443; femmes, 95. Le nombre des individus sortis guéris de l'Hôpital, pendant ce même mois d'octobre, est de 455, dont 379 hommes et 76 femmes, 76 décès ont eu lieu pendant le mois. Il y a en ce moment à l'Hôpital 541 malades dont 381 hommes et 160 femmes.

SAINT DOMINGUE.—On écrit au *Journal du Havre* en date de Port-au-Prince, du 18 septembre:

"Les affaires restent dans un état que complet, et, devant les bas prix des cafés à l'étranger, nous avons à craindre une saison peu fructueuse pour les importateurs.

"Les difficultés, d'ailleurs, augmentent considérablement de toutes parts. Ainsi, il vient de se traduire, dans les hautes régions du gouvernement, un sentiment de haine et d'hostilité contre les étrangers; on vient de voter une loi qui frappe les commerçants *étrangers* seuls d'une patente de 6,000 fr. par année, et les commis *étrangers* auront, à l'avenir, à payer également une patente annuelle de 2,000 fr.

"Les Haïtiens restent, eux, assujettis à une patente insignifiante. Cette loi est un coup de massue porté aux étrangers et est considérée comme une loi d'expulsion.

"Le consul anglais a déjà protesté contre la mesure, et, sans doute, que le consul français ne restera pas en retard, dans cette circonstance."

—On lit dans le *Constitutionnel*:

M. le maréchal de Mac-Mahon, acceptant l'invitation qui lui a été faite récemment par M. le duc de Broglie, quittera Paris mardi pour se rendre au château de Broglie (Eure).

Le duc de Mazenta sera de retour à Paris jeudi prochain.

—Les représentants de la France à l'étranger qui étaient en congé ont été invités par M. le duc Decazes à regagner leurs postes respectifs. M. de Gontaut Biron est attendu à Berlin le 16 octobre; M. de Vogué partira pour Constantinople à la fin du mois; M. de Noailles se rend à Rome.

UN CHANTEUR PRIMA-DONNA.—*Le Chroniqueur de Francfort* nous apprend qu'un excentrique musical se fait entendre en ce moment, au théâtre populaire *Walhalla*, à Berlin. M. Heywood, Américain, âgé de vingt-cinq ans, possède une voix de soprano d'une étendue naturelle de deux octaves, puissante et sonore.

Pendant sept ans, cet étrange phénomène a été exploité en Amérique, où M. Heywood a chanté, en costume, le rôle de Léonore du *Trouvère*, et celui de la Grande-Duchesse de Gérolstein. Ce n'est pas, répétons-le, une imitation burlesque, comme font certains comiques, de l'organe féminin; c'est bel et bien une franche et solide voix de soprano.

M. Heywood est venu en Europe pour compléter son éducation musicale; il a de l'oreille, il chante juste, et nul doute—si sa voix ne change pas—qu'il ne fasse une *excellente chanteuse*....

—Mercredi, à sept heures du soir, une collision a eu lieu dans la Manche entre deux bâtiments anglais, construits en fer, le Candahar, de 1,400 tonneaux, et le King-bridge, de 1,407 tonneaux. Ce dernier a coulé en trois minutes.

Le capitaine, sa femme, sa fille âgée de 19 ans et huit hommes de l'équipage ont péri. Les autres, au nombre de vingt, ont été sauvés par le Candahar, qui a dû son salut à l'existence d'une cloison étanche à l'avant. Le Candahar est entré hier matin à Falmouth, ayant perdu son foc et son beaupré, et faisant beaucoup d'eau.

—On lit dans le *Mémorial diplomatique*:

"La nouvelle du mariage du prince royal de Hanovre avec la princesse Thyra, fille cadette du roi de Danemark, paraît se confirmer. A notre époque de politique d'alliances de famille, ce mariage ne laisse pas d'avoir une certaine importance. Le prince royal de Hanovre est, comme on sait, cousin de la reine Victoria. Par son mariage, il deviendrait beau-frère du prince de Galles et du grand-duc héritier de Russie, tous les deux mariés avec des filles du roi de Danemark; il deviendrait également beau-frère du roi de Grèce, frère aîné de la princesse Thyra."

—On vient de se livrer, dans les bureaux du gouverneur de Paris, à un travail assez intéressant.

Le général de Ladmirault a fait faire le relevé exact des demandes de publications nouvelles qui lui ont été adressées par des hommes de lettres ou autres, depuis la fin de l'insurrection.

Le chiffre des journaux nouveaux qui se publieraient chaque jour à Paris, si on avait accordé les autorisations demandées, s'élèverait au nombre respectable de 1,146.

Dans ce nombre n'est pas compris le fretin de petites feuilles hebdomadaires et autres brochures de ce genre.

Aucune de ces demandes n'a été accueillie.

—Des lettres d'Oran annoncent que l'empereur du Maroc, à la tête d'une forte colonne, châtie en ce moment les tribus insoumises qui avoisinent la frontière algérienne.

43.

Les conseils du simple bon sens.—Les personnes qui, en toute chose, sont promptes à choisir un conseil du sens commun, les négligent trop souvent quand il s'agit de redonner de la vitalité au corps et à l'esprit au moral fatigué, et cependant combien n'est-il pas extravagant et dangereux de négliger de tels enseignements! La maladie suit vite la faiblesse et l'épuisement. Il faut arrêter ses progrès silencieux mais rapides par de prompts remèdes. Le meilleur agent qu'on puisse choisir en ce cas, c'est le Hostetter Stomach Bitters, qui est un élixir hygiénique possédant la vertu de fortifier, régler et tranquilliser le corps et l'esprit et qui est, en outre, le remède choisi du peuple américain pour supprimer la faiblesse et faire cesser les désordres de l'estomac, du foie, des boyaux aussi bien que détruire les nombreux sujets de plainte qui accompagnent ultérieurement les dérangements de ces organes.

Marié, samedi 31 octobre, à l'église du Sacré Cœur, par le Révérend Père Boyce, M. GUILLAUME SILVINO DREUX à Mlle CORALIE AUGUSTIN, tous deux de cette ville.—Pas de cartes. 3nov—1f

Marié, samedi 24 octobre, à 6 heures et demie P. M., à la Cathédrale St-Louis, par le révérend abbé Mignot, M. ACHILLE GUIBET, de Rochefort sur mer (France) à Mlle MARIE CÉCILE LAMBERT, de cette ville. 31 oct—2f

Décédée, hier matin, à sept heures, dame Vve MURRIL TALHAND. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue du Bayou, No 28, près Villeré.

Bureau de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 16 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1874.—Avis est donné aux membres de la société de la mort de F. Bulinger décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 1er août 1874; de la mort de David Mc Cearn, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 1er août 1874. Les cotisations sont requis de se présenter, et à entre et à un bureau de la société, No 16 de la rue du Camp, et d'y payer la part dans les ces décès, d'ici au 6 décembre 1874, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
1nov—7f

ENTREPOT DE TAPIS,
17.........Rue de Chartres..........17

J'AI reçu par les derniers arrivages d'ANGLETERRE et du NORD un fort stock de TAPIS Melton, Axminster, Velours, Bruxelles, 3 plis, Etc., Etc.
TOILES CIRÉES en laizes et assorties.
MATTES—800 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—couvertures de pianos et de tables.
TAPIS DE BERCEAUX—ceux, beiges et à ramage.
RUBLAPS—toiles cirées dites "oilcloth" pour tables, &c, &c.

A. BROUSSEAU.
1nov—ct PP

Eagle Steam Engine Co. No 7.—Assemblée mensuelle, jeudi 5 novembre, à 7 heures P. M.—Une assemblée générale des membres actifs et honoraires, afin de procéder aux affaires qui sont d'une importance sont requis à l'appel.

F. McDONNELL, Secrétaire.

Assemblée générale de la Société de [illegible] JEUDI, 5 novembre, à 7 heures P. M., dans la salle de l'Amitié, [illegible] de tous les membres, [illegible]

L. MARMILLO, Secrétaire.
1nov—3f 4 4

Assaut d'Armes.

L'ASSAUT D'ARMES qui devait être donné samedi soir, 31 octobre 1874, à la salle G[illegible], par le Club d'Escrime d'Orléans, a été remis à [illegible] 4 novembre, à sept heures du soir.
1er nov—3f

Confitures Françaises.

100 doses Confitures de la fabrique St. James, de Paris.
50 doses boîtes Biscuits de Rheims.
50 " paquets Bougies Françaises.
Miel de la Californie.
10 caisses Miel en pot.
100 livres Jambons Westphalie.
100 paniers Huile d'Olive à Paget.
Raisins de Malaga.
40 barillets Raisins frais de Malaga.
10 caisses " à [illegible]
10 " Pâte et Gelée de Goyave.
Vin du Rhin.
75 caisses Vin du Rhin, qualité supérieure.
10 " Liqueur Pousse-Café.
10 " Curaçao.
10 " Anisette de Lafourie.
5 " Asperges Françaises, qualité extra.
Nos dépôts quotidiens et à vendre par
J. B. SOLARI & SON, 45 rue Royale.
2 nov—2f

Demande.

ON demande de suite un bon ouvrier BARBIER. S'adresser rue St. Louis No 47.
A. POIRIER.
2 nov—3f

Demande.

ON demande, pour un homme seul, dans le quartier français, près de l'hôtel Strevel, une chambre meublée avec un petit [illegible], [illegible]. Répondre par lettre, avec références à P. O., drawer No 111.
2nov—3f

Demande de Cuisinière.

UNE bonne CUISINIÈRE, munie de recommandations satisfaisantes quant à l'habileté et l'honnêteté, trouvera immédiatement à se placer en s'adressant au No 17 de la rue de Chartres.
2nov—3f

ON demande une excellente FEMME DE CHAMBRE, bien recommandée. S'adresser au No 98, rue Julia, entre les rues St-Charles et Camp.
2nov—3f

AVIS OFFICIEL.—Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Les élections générales de cette Société auront lieu le 8 novembre prochain, à 7 heures du soir, à la salle habituelle, rue Poydras No 20.
Le CONSEIL devra être rendu à la salle de réunion à 6 heures, pour vérification. Les MEMBRES HONORAIRES ont droit de vote et de parole. Le COLLECTEUR va à la salle cash le M., pour recevoir les que les des membres en retard qui devront prendre part à l'élection.
NOTA.—Toutes les personnes à qui ont des comptes contre l'Association, sont priées de les présenter avant le mercredi 4 novembre, au bureau, rue Poydras No 220. Les comptes présentés après cette époque seront renvoyés au mois suivant.
Par ordre du Président,
JOHN BERTHIN.
Louis Galbourdé, secrétaire.
1er nov—M

INSTITUT D'AQUIN.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE
JEUNES FILLES.
No 283 Chemin du Bayou, près de la rue Claiborne.

POUR le prix de l'enseignement et d'autres informations, s'adresser à la directrice, Mlle H. FITZGERALD.
1nov

L. GIROT,
Tailleur et marchand de linge fait,
AU No 11 de la RUE DU CAMP.

AYANT établi un magasin pour ses propres compte, est prêt à remplir tous les ordres, promptement et à bas prix, POUR DU COMPTANT. Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en vue de tous le rapport de la qualité et du marché; il se compose d'habillements, de pardessus et de redingotes des derniers genres.
Le linge de sa saison est coupé par M. Girot lui-même.
1nov—3m

LA MAJAGUA.

MM. MIGUEL JANE & CO., de la Havane, propriétaires du célèbre
Vega de Vuelta Abajo La Majagua,
annoncent au public qu'ils ont établi une maison de gros à la Nouvelle-Orléans. Les seuls agents, qui ont été nommés leurs agents à la Nouvelle-Orléans viennent de recevoir par le steamer de la Havane, une partie de CIGARES formant un assortiment complet qui sont en Gros et au Détail.
F. A. GONZALES & BRO.
Au coin des rues Camp et Commune.
1nov—3f

Pension bourgeoise de la place Jackson.

M. BENJ. MALBROUX annonce à ses amis au public et en tout aux planteurs de la campagne, qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise rue St-Pierre No. 17, maison Pontalba, et qui met le plus de tout en retour des chambres confortables, et une table servie à un prix modéré. Aussi une maison entière meublée à louer de suite.
1nov—1m JJM

BERCIER & DE SMET,
Importateurs, No 3 rue Tchoupitoulas.
—Agents pour—
EAUX-DE-VIE de Jules Robin & Co.
" " B. V. Dumas & Co.
VINS Castelmoron, Cabanac, A. Souffron, des HEIDSIECK, Younger & Dejon.

Offrent en débarquement et en magasin:
120 barriques VIN Castelmoron.
50 barriques VIN Castelfranc.
500 caisses CRISTAL PRUITS, à Peau-de-vie
[illegible] BOUCHONS à demi-pounces et [illegible]
[illegible] caisses CHAMPAGNE avec et sans articles.
50 " MOUTARD, Indiana.
[illegible] PETITS POIS fins verts.
50 paniers HUILE de [illegible] Plagniol.
30 caisses SAVON de Marseille.
10 futailles PORTO d'Espagne.
—AUSSI—
Eaux-de-Vie de Cognac & Rochelle. Vins en barriques et en caisse. Vins de Bordeaux et Bourgogne. Vin-Sherry Vermouth d'Italie. Bénédictine (vé itable). Bière Younger & Dejon. Vitres à vitres, Chandelles stéarine, Amandes, etc., etc.
1nov—M

Divers. Divers.

5000 caisses vitres françaises, — grandeurs assorties.
10 barriques Vin Rouge de Bordeaux,
10 barriques Vin Rouge de Bordeaux—vin de famille.
50 caisses Liqueurs de Hollande—assorties.
50 futailles Eau-de-Vie Cognac—Cie Unie, Maxcey et Seignette,
GENIÈVRE de Hollande — célèbre marque Schiedam, de Nyenhuis.
Vin Rouge de famille, en barriques, marque Alfred Merton.
A vendre par WM. H. VREDENBURGH,
1er nov—3f au No 105, de la rue Poters.

Avis spécial aux cordonniers.

POUR satisfaire aux nombreuses demandes qui m'ont été faites par mes clients du Second District, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai ouvert un magasin de cuirs et fournitures de cordonniers, encoignure Dumaine et Dauphine.
NOTA. Tous mes articles seront vendus à des prix défiant toute concurrence. Venez tous en voir et juger. Le magasin de cuir est actuellement mon établissement de chaussures et continuera à répondre aux besoins de l'égard et distinct.
31 oct—3f F. CASAUBON FILS.

En débarquement
Du navire RAFAEL LUCCIA,
Arrivé de Marseille et à vendre par les consignataires:
20 barriques VIN rouge Bergasse.
100 paniers HUILE d'olive J. Plagniol, 12 carafes.
100 caisses MUSCAT Noilly Prat & Co.
VARBOUTH " "
2nov—1f C. CAVAROC & SON.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs Artisans et ouvriers de tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
11juin—1an L. BRETON.

Avis.

LES ÉTRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No 3 de la rue Carondelet, 3—O.
Boîte 307 du bureau de la poste. 1oct—1an

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS
ET BOTTINES,
8oct—1m A bon marché!

H. BONZANO,
COURTIER DE DOUANE,
Bureau, No. 3, rue Citation, entre Douane et Bienville, vis-à-vis la Douane.
NELLE-ORLÉANS.
16 oct—1m

Voiliers, etc.
CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck en coton, fabricants de tentes, prelats, etc., au No 38 de la rue du Camp. On trouvera chez eux toute les articles qui se rattachent à leur genre de commerce.
1 nov—3f

Demande.

[illegible] de professeur.

UN bon professeur âgé et expérimenté, désire [illegible] français et la langue, trouverait à s'employer dans une famille [illegible] bonnes recommandations [illegible]. S'adresser au No 51 rue Bienville, chez M. J. [illegible]

Champagne
JULES MUMM & Co,
(Rheims.)

100 caisses VERZENAY SEC,
50 caisses PRIVATE STOCK.

En débarquement du navire "[illegible]" et à vendre par
BARRESHEIDE & MARS, seuls agents,
Au No. 17 de la rue Tchoupitoulas.
1er nov—3f

E. A. TYLER,
Lorgnettes. Lorgnettes.
GRAND DÉBALLAGE,
E. A. TYLER, au No 115 de la rue Canal,
INAUGURE
LA SAISON DU GRAND OPERA
JEUDI, 5 Novembre,
PAR un magnifique assortiment de LORGNETTES des derniers genres; de montres, pendules, diamants, bijoux, argenterie, plaqué, bronzes, objets en marbre de Paris et objets de fantaisie. Les prix sont aussi bas que possible et les circonstances et dans beaucoup de cas, les articles sont offerts au-dessous de ce qu'ils ont coûté.
1er nov—3f

Pianos et Orgues.
Grande variété. — Dernière importation.
Très bas prix.
GRUNEWALD HALL
Nos 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
Comptant ou paiements mensuels.

LOCATION d'orgues et de Pianos. Aux prix modérés et, en cas d'achat, le montant de la location sera gradué [illegible] le débit. Instruments de musique.—Grand assortiment de musique américaine et de musique d'Europe. Vente, à grand détail, de [illegible] de renommée. Vente à des prix qui ne peuvent manquer de satisfaire les acheteurs. Des célèbres pianos Steinway, Pleyel, Westermayer, des pianos américains de Haines, les plus recherchés en fait de pianos américains.
Accord, réparation et échange d'instruments.
LOUIS GRUNEWALD,
Succursale—Au No 129 de la rue du Canal.
1 nov—M DMarJ

JOS. DAVID,
Marchand de Grocerie et de vins en gros,
Négociant-Commissionnaire,
Au No 237 de la rue Decatur, entre la Vieille Levée,
Nouvelle Orléans.
Il fait des avances libérales sur toutes les consignations.
1nov—1an

VOICI LE MOMENT,
Pour les dames, de songer à l'hiver.
PLACE,
Au Magasin Rouge No. 3.
DE
S. ALEXANDER,
MARCHÉ-FRANÇAIS.

IL reçoit en ce moment, de forts envois de MARCHANDISES SÈCHES FRAICHES, FASHIONABLES et à TRÈS BAS PRIX, lesquelles seront vendues par les propriétaires, dès aujourd'hui à prix et [illegible] & Co et R. B. C. [illegible] & Co. Il offre de grandes réductions, et aussi marchandises [illegible].

Attraits Spéciaux.

ÉTOFFES POUR ROBES DE DAMES. Dernières nouveautés, toutes couleurs, Plaid, Rolled house, Merinos, une variété à l'infini de [illegible] et de soies assorties.

ST. TISSUS DE DEUIL. — Bombazines, Bombazettes, Tamise, Cachemires d'Ecosse, Alpacas, Keres, etc.

CHALES.—Réversibles Ottomans, Cachemire, Mérinos noirs, Plaid noir et blanc, grande variété.

OKTOLONS, Manteaux, etc.

BONETTERIE. — Américaine et anglaise. Acheteurs principalement aux ouvrages et, en eux, à bon marché et l'économie réelle est sur une demande d'effectuer les acheteurs à venir des districts les plus éloignés.

COUVERTURES blanches et en couleur, de toutes les grandeurs et qualités.

FLANELLES—Partances, françaises, écarlates, etc des et unies, de toutes les couleurs et qualités, en grandes quantités.

Mesdames.

Une visite au MAGASIN ROUGE No. 3 de S. ALEXANDER vous dégagera de faire une sortie, il y a quelque chose que vous demandez au magasin.
31 oct—7f

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
166..........Rue du Canal..........166
ELKIN & CO.,
REÇOIVENT, en ce moment,
Tapis veloutés et de Bruxelles,
TROIS PLIS et INGRAIN,
STORES ET RIDEAUX POUR FENÊTRES.
Prix modérés. 12 sept—1m

"COSMOPOLITAN HOUSE,"
Au No. 56 de la rue Conti entre le Passage de la Bourse et la rue Royale
J. BARBE......................Propriétaire.
CHAMBRES MEUBLÉES ET REPAS à toute heure.
PENSION ET CHAMBRE, $1.50 par jour.
1 oc—3f

Ouverture de confiserie.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvrira MARDI, 3 novembre à cinq heures du soir, couvent une confiserie située au coin des rues St. Louis et Bourbon. Il sollicite le bienveillant patronage de ses amis et espère, comme par le passé, mériter leur confiance.
1ernov—3f F. LEPOUL.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

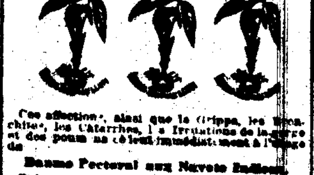

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume Pectoral aux Navets Indiens
Préparé et à vendre par
B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs Elysées.
Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 1er nov—3m D M V

HY. J. MONTAGNET
(Successeur de ALF. LAINE, agent.)
—Marchand de—
CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.
Il approvisionne promptement les Steamboats et les bateaux à vapeur.
Dépôt, sur la Levée, au ferry du 3e District.
BUREAUX,
No. 107 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nouvelle-Orléans.
☞ Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre de ces endroits. 1nov—3m

CHARBON.....CHARBON.....CHARBON
CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
Fournis aux plus bas prix du marché et livrés dans tous les quartiers de la ville par
E. & C. TYLER,
Au No. 8 de la rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune.
1nov—3m

COAL. COAL. COAL.
PITTSBURG, ANTHRACITE AND CANNEL COAL.
Furnished at the lowest market rates. Delivered free of cartage in any part of the city. By E. & C. TYLER,
No 8 Carondelet street,
1nov—3m Between Canal and Common.

Charbon - Charbon - Charbon
Le CHARBON M [illegible] CARSON,
déclaré, par tous ceux qui l'ont employé,
Le meilleur à l'usage domestique,
est livré, dans tous les quartiers de la ville au lots de dix barils, à 65 cents, par
WASHINGTON MORTON,
Au No. 135 de la rue Gravier. 1nov—3m

Avis.

ANTHONY EIBILICH, qui est atteint d'une maladie mentale, a disparu lundi, le [illegible]. Il est âgé de vingt-sept ans, il a les cheveux [illegible] et [illegible]. [illegible]
[illegible] BEN HABOLOVITCH,
[illegible]

Horlogerie.

L[illegible] [illegible] M. L. Fournier, [illegible] [illegible] de réparations de montres, pendules, etc.
5oct—1m A. BOURBE.

AUX DAMES!
LE "METROPOLITAN"
du mois de novembre,
CONTENANT LES
MODES d'automne et d'hiver,
ET LES
CÉLÈBRES patrons en papier
—DE—
Butterick & Co,
VIENNENT d'être reçus et sont en vente au No
29..............rue du Canal.............29
W. E. COOPER, Agent.
1oct—M J.S.M

BYRNES & BRO.
Plats côtés nouveaux salés—Ribs Spare, Pieds de cochons et Langues épicées.
50,000 livres plats côtés et plats côtés désossés nouveaux salés.
10,000 livres épaules nouvelles, sèches, salées.
20 barils plats côtés spare.
25 " langues saumurées.
10 barillets pieds de cochons épicés.
25 tierçons beurre stocken de choix.
20 " de Piment de choix.
50 baquets " "
en magasin et à vendre par
BYRNES & BRO.
29 oct—1f Au No. 86 de la rue Poydras.

PORC, BACON, JAMBON, GRAISSE, Etc.
30 barils porc Mess standard.
100 demi-barils porc pig de ketz,
100 " bœuf de Porte.
40 boucauts plats côtés bacon.
50 " plats côtés désossés.
50 " épaules bacon.
75 tierçons jambons sucrés en canevas, de choix, exemptés.
25 caisses Breakfast bacon de choix.
100 tierçons graisse raffinée de choix.
300 barils [illegible].
en magasins et à vendre par
BYRNES & BRO.
3oct—1f Au No 86 de la rue Poydras.

En Débarquement
Du Navire RAFAEL LUCCIA arrivé de Marseille, et à vendre par le soussigné:
20 Caisses papier à cigarettes (Pavo Real).
12 serrones A. L. d'Espagne.
En magasin.
40 Barriques Vin rouge (Sama Catalana).
JOSÉ B. RIBA,
2oct—1f 26 Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines.

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE ET ALE AU GINGEMBRE,
Ale et Porter de l'Anglais, dans les meilleurs à vendre au.
Ale et Porter en barriques, pour les meilleures en bouteilles, ale, porter et cidre à bas, pour le draught, fournitures de meilleure en bouteille, ... bouchons, à fil d'archal, étiquettes, aux plus bas prix.
1oct—1m

Etoffes pour meubles et pour rideaux.
A. BROUSSEAU,
Importateur, No 17 de la rue de Chartres,
a reçu par les derniers arrivages:
BROCATELLES, Satines, Reps à raies.
TERRIES, Damas, Reps de Paris, &c, &c.
REPS, de coton, de couleurs et couleurs de choix.
DAMAS, Unie, laine et coton.
ANTENNES, draps de variété, laine de etc.
RIDEAUX de tulle et dentelle Nottingham.
Stores, Dupes, Corniches, Crin, &c.
1nov—1m PP A. BROUSSEAU.

Luisant d'amidon, patenté,
de Shepard.

LORSQU'ON l'emploie avec l'amidon, il donne un beau luisant à la toile et au coton; il fait paraître neuf le vieux linge. On devrait toujours s'en servir avec l'amidon. C'est un article économique et utile. Il se vend chez tous les grocers. Fabriqué par
WM. H. SHEPARD & CO.
Bureaux, No 105 de la rue du Camp.
8oct—1m PP

Pour du Comptant Seulement,
AU MAGASIN DE
B. T. WALSHE
No. 110 Rue du Canal, No. 110
On y trouvera l'assortiment ordinaire de
Habillements de jeunes garçons et d'Enfants,
—ET DE—
Lingerie de messieurs.
Ces articles viennent d'être faits et sont des
DERNIERS GENRES.

Le stock est frais (on le détaille en ce moment) au grand complet, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la qualité et des prix. On le vendra pour du

Comptant Seulement.

Les amis et les clients de la maison sont priés de se rappeler que la règle sera strictement observée. Les ventes se faisant pour du comptant seulement, les prix seront

Plus bas que jamais.

Le stock est supérieur à tous ceux qui ont précédé.
VENEZ VOUS EN ASSURER.
B. T. WALSHE,
110 Rue du Canal, près st. Charles
1oct—1m v&E

!!DRAPEAU ROUGE!!
Coin Royale et Ste-Anne.

Seule AGENCE de Boston, New-York, Baltimore et Philadelphie.

STOCK IMMENSE!

100.000 paires de tous genres
venant d'être reçus par les steamers Ocean Queen et barque Tornado.

Chaussures! Chaussures!

Vinde, réelle occasion. Dernière perfection.
25,000 paires pour enfants, de 25 cents à $1 00
27,000 paires pour hommes de 75 cents à $3 00

NOS NOUVELLES CHAUSSURES pour dames et fillettes, sont Duchesse, Marquise, Ristonia, Clairette, Light-Treading, Long Brande, Beauty.
Notre variété est très grande et notre vente sans aucune réserve.

Coin St. Anne et Royale.
15 oct—

! Avis aux propriétaires!
B. HAUTRÉ
Rue Bienville entre Royale et Bourbon,
SE charge de la location de propriétés, de faire réparations et de leur opération de leurs loyers, moyennant une faible commission.
☞ Il se charge aussi du paiement des taxes. Prière de s'adresser [illegible] à l'ancienne maison Fasnacht.
1oct—1m M J.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE.

A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 42, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à ma maison à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
20 sept—1an

JAS. S. KNAPP,
D. D. S.,
Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal.

Est de retour à la Nouvelle-Orléans. On le trouvera au No 15 de la rue Baronne, près Canal, où il exercera la profession de dentiste depuis plus de quarante ans.
1oct—1m

Préservez vos Dents.
J. A. CANADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 204 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A [illegible] les dents [illegible] et [illegible]
Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.
1oct—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 2 NOV. [illegible]

65 8 13 35 21 71 46 1 73 38 62 51

Les tirages ci-dessus [illegible] dans tous les principaux journaux, [illegible] et [illegible] sous les salons de la compagnie [illegible] nous apposons notre signature [illegible] Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 2 nov. 1874.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Annonce de Banques.—Nouvelle Orléans, 24 octobre 1874. Les membres de la clearing House Association, [illegible], [illegible] les personnes [illegible] des payements à faire, aux banques [illegible] prochain, [illegible] possible dans la mesure [illegible] le préavis de jour comme à l'habitude, [illegible] votes aux boîtes de l'élection ce matin.
Citizens' Bank of Louisiana.
Bank of America.
Mutual National Bank.
State National Bank.
Germania National Bank.
Louisiana National Bank.
Peoples Bank.
N. W. Orleans National Bank.
[illegible] National Bank.
Canal Bank.
Louisiana National Bank.
Union National Bank.
Merchants' and Traders' Bank.
Bank of Lafayette.
Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.
Cert.24 E. E. MAYNARD, Directeur.
25oct—M

Les raisons pour lesquelles tout le monde
DEVRAIT EMPLOYER
Le Sirop de Baume Pectoral de Duoongé.

1° Parce que dans toutes les affections des poumons tendant à la consomption, on a découvert que c'est le meilleur et le plus propre à prévenir le Baume et qu'il est prix à la fois.
2° Parce que, pour le soulagement de guérison qu'il offre, on n'en a jamais reçu plus de [illegible].
3° Parce que pour [illegible] [illegible] du système nerveux.
4° Parce qu'il a été efficace dans toutes les inflammations, telles que les rhumatismes, la névralgie et la dyssenterie.
5° Parce que c'est le [illegible] le plus économique [illegible].
Guérit toutes les [illegible] les plus [illegible] et chez
A. CARRÈRE, Agent à la Nlle-Orléans,
28 oct—1m No 28 rue de Chartres.

Charbon. Charbon.
W. G. COYLE & CO.,
Charbons PITTSBURG, CANNEL, ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché.
Bureau, coin de la rue Julia et [illegible] et Levée, au coin de la rue Julia et W [illegible]. 1 oct—1m

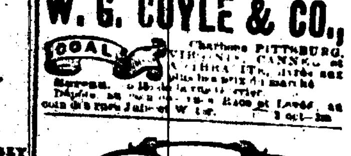

C. H. ZIMMERMANN,
au No. 129 de la rue du Canal,
s'est assuré les services d'un opticien de première ordre.
Il fait l'examen des verres. Répare avec les lunettes et les lorgnes. Fait, sur commande et met à neuf les montres, [illegible] les boutons, etc.
1oct—1m M J.

P. DÉJAN,
Marchand de Meubles,
Encoignure Dauphine et Quartier,
PRÉVIENT ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de tout ce qui a rapport des choses d'une modicité de prix.
Ameublements complets en bois de rose acajou, noyer, tous chambres, un avant ce de Rose à $125, [illegible], de $5 à $50, [illegible] à $16.
Il invite les personnes qui ont des achats à faire à visiter son magasin avant d'aller ailleurs.
1oct—3m

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son fonds actuel de meubles et articles de fantaisie, choisis [illegible] des lots variés, et le tout sera vendu aux plus bas prix de liquidation. Les acheteurs ont de plus avantage à [illegible] [illegible] de leur avoir, car la maison doit être liquidée au plus tôt au jour le jour et mise en liquidation au plus tard le 31 décembre 1874.
12 sept—1m P. V.

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
81........RUE TCHOUPITOULAS........81
NOUVELLE-ORLÉANS.

F. SUARES....................M. SUARES
Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.
La Flor de la Tabacos,
Dépôt de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
84.........Rue Royale.........84
Entre Bienville et Conti, ...
Fabrique est la plus ancienne de la ville; et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares de qualité importés de la Havane au gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché.

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Bascher.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.
E. LAVILLEBEUVRE,
Négociant Commissionnaire.

Ecole du jour et du soir,
de CHAS. CARON, 186, rue des Remparts.
Professeur d'Anglais et de Mathématiques.
" de Français. M. C. Miller.
" d'Allemand. Chas. Caron.
" d'Espagnol. " Mayer.
" d'Écriture. Rica de Robira.
M. Miller donne aussi des leçons particulières. R. E. Montgomery.
PRIX { Classes du jour de $2 à 7 par mois.
{ " du soir $3
{ Particulières de $4 à 8
1nov—1m

P. E. THEARD,
Encoignure de la 4ème Cour de District.
AVOCAT.
No 21 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et sociétés, pour abonnements à l'année, pour leurs affaires légales.
S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurances.
Se charge de régler et des successions et du recouvrement des billets, poursuites.
Bureau avec consultation gratuite de 9 h à 5 h. A. M. chaque jour. 1oct—1m

BLOOD, WOLFE & CO.,
Ale et Porter,

EN magasins et à vendre en lots au gré des acheteurs, au bon coût et pouvant être expédiés.
M. DRUGAN, seul agent,
Au No. 26 de la rue Commune.
1oct—1m M. J. D.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre ou à louer,
UN excellent piano et en parfait état.
S'adresser à ... Au No 55 de la rue Royale, coin St Louis et ...
30 oct—2f

A louer
ENSEMBLE ou séparément et à des conditions libérales, les deux parties d'une habitation située à [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Ces deux parties ont chacune [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à M. ... rue de l'Ours, ... au ... rue St Louis.
1oct—1m

A louer,
LA belle VACHERIE avec maison et dépendances situées [illegible] Bienville, [illegible], [illegible] entre et la rue Canal. Pour les conditions, s'adresser à L. F. BAYHI.
Salle No 1 de l'Hôtel de Ville.

A Vendre,
SIX arpents de terre [illegible] CANNES à sucre, grande étendue, à MM. [illegible] & ALLEN, [illegible] Canal.

Bonne Occasion.
GROCERIES.
GROCERIES à vendre, au coin de rue Clouet et ... sur lui [illegible] 1oct—1m

A Louer,
LA jolie maison [illegible], avec grande cour, écurie, jardin, etc. située au No 11 rue du Bayou, entre Tremé et Marais. Pour les conditions immédiatement, s'adresser à [illegible] Carondelet et Canal.